

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIGIPLUS TECHNOLOGIES » en abrégé «  
DIGIPLUS TECHNOLOGIES »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX ,BMW, Lot 494, Ilot 56

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIGIPLUS TECHNOLOGIES » en  
abrégé « DIGIPLUS TECHNOLOGIES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
- Vente et location de matériel informatique et électronique ;  
- Assistance et formation en informatique ;  
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX ,BMW, Lot 494, Ilot 56

Dirigeant(s) M ASSANDE ANGAMAN GUY MARTIAL  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02910 du 24/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38311/GTCA/RC/2023 du 24/05/2023

